

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2008

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2009 - (n° 1127)
(Seconde partie)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° II - 646

présenté par
M. Michel Bouvard

à l'amendement n° 440 (rect.) de la commission des finances

à l'ARTICLE 42

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« au premier alinéa »,

les mots :

« aux deuxième et troisième alinéas ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination rédactionnelle avec le sous-amendement n° 600.